

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

BULLETIN DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOT

ZOOM 46

N° 29



Assemblée Départementale du 13 Septembre 2008 à Concorès



Rue Michelet
Résidence Michelet
Bât. C n° 302
46000 CAHORS
Tel : 05.65.35.73.03
Fax : 05.65.35.73.45
E-mail : dd.46@apf.asso.fr

Sommaire :

Edito	p. 2
L'espoir	p. 2
Le nouveau Sous-Préfet de Cahors	p. 3
Accessibilité	p. 4
Commissions communales	p. 5
La Randoline dans le Lot	p. 6
Une nouvelle discipline sportive	p. 7
Vive les mariés	p. 7
Album photo	p. 8
Blog APF	p. 10
Calendrier loisirs 2009	p. 10

E D I T O

Elu du Conseil Départemental, quézaco ?

Un élu, c'est un adhérent engagé pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

Ensemble, les élus décident des actions qui engagent l'APF sur le département, en accord avec les décisions de l'APF nationale.

Ensemble, ils agissent pour :

Connaître les adhérents de l'APF et leurs difficultés.

Défendre leurs droits dans des instances

Préparer des actions de revendication (discrimination, ressources, accessibilité, emploi...)

Ils forment une équipe soudée, solidaire et agissante, soutenue par l'équipe des salariés et bénévoles de la délégation.

Avant l'élection...

Si tout cela vous tente, pas d'hésitation !

Prenez le temps de rencontrer les membres élus actuels, le directeur, et ensuite peut-être serez vous candidat pour l'élection.

Vous remplissez votre dossier de candidature

Le Conseil, ça marche ?

Oui, c'est réel que la place des personnes handicapées a changé dans la société. Ce sont bien les membres du Conseil Départemental qui sont responsables des actions qu'il mènent. Cela a porté ses fruits dans le Lot: accessibilité, MDPH, sensibilisation, loisirs : des domaines où nous sommes bien reconnus.

Alors pourquoi pas vous ?

Je souhaite à chacun d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année 2009.

Yves-Eric Desmoulins.

Directeur Délégations du Lot et du Tarn-et-Garonne

L'ESPOIR

Un sous préfet handicapé, Jean-Christophe Parisot, nommé à Cahors.

Avec les annonces du gouvernement Sarkozy le 10 juin dernier est né l'espoir. Plusieurs annonces -ou plusieurs promesses, dont celle de l'augmentation de l'AAH de 25 % en 5 ans- ont été faites. Parmi celles-ci, la promesse que le gouvernement sera exemplaire et embauchera des fonctionnaires handicapés. Le département du Lot et un autre (moins médiatisé, semble-t-il...) ont vu la nomination d'un sous préfet en situation de handicap.

Quel est cet espoir qui est né sous le soleil d'août ?

-L'espoir que les personnalités politiques soient enfin confrontées au handicap grâce à l'intelligence de l'un des leurs.

-L'espoir que le grand public admette que la personne en situation de handicap a une valeur qu'elle peut mettre au service du plus grand nombre.

-L'espoir que l'on montre enfin ces personnes qui travaillent et qui vivent le handicap au quotidien, sans en faire des héros, bien que leur combat soit réel pour exister dans le monde du travail.

-L'espoir que les politiques ne puissent plus bafouer la loi, et par là même, donner l'exemple aux concitoyens.

« L'Espoir fait vivre », est une maxime assez déprimante quand on est contraint d'attendre des autres qu'ils fassent leur travail, qu'ils soient à l'écoute et qu'ils agissent honnêtement.

Alors, pour vivre, les personnes en situation de handicap ont besoin d'espoir, oui, mais surtout d'actes positifs en leur faveur. Il est encore loin le temps rêvé de l'égalité des chances.

Monsieur Parisot, agissons ensemble pour concrétiser cet espoir.

Yves-Eric Desmoulins.

Directeur Délégations du Lot et du Tarn-et-Garonne



B I O G R A P H I E

Jean-Christophe Parisot est né le 20 Juin 1967 à Douala, au Cameroun.

Il est atteint d'une maladie génétique évolutive, la myopathie.

Etudiant à Sciences Po Paris, il fonde la Ligue Nationale des Etudiants Handicapés en 1989 et devient porte-parole des Etudiants Handicapés au Ministère de l'Education Nationale.

Il est docteur en Sciences Politiques dès 1995 et auteur d'un rapport sur " le financement local de la demande sociale " en 1997. Il est également directeur de l'Observatoire des Politiques Locales du Handicap, marié et père de quatre enfants.

Gilles de Robien, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le nomme, le 1^{er} février 2007, au poste de délégué ministériel à l'emploi et à l'intégration des personnes handicapées.

La création de ce poste, rattaché auprès du directeur général des ressources humaines du ministère, doit permettre de favoriser le recrutement de personnes handicapées au sein de l'Education nationale, principal employeur de France. Le nouveau délégué ministériel fera aussi des recommandations pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des personnes handicapées.

Il est par ailleurs administrateur territorial à Amiens.

Jean-Christophe Parisot est le président fondateur du Collectif des Démocrates Handicapés créé le 9 décembre 2000 à l'Assemblée Nationale à Paris.

il se déclare candidat à l'élection présidentielle de 2002 et de 2007, mais n'obtient pas les parrainages nécessaires.

Il a été nommé sous-préfet de Cahors le 2 septembre 2008

ACCESSIBILITE : LES ADHERENTS SE BOUGENT !

Le cinéma de Gourdon, ou comment interdire l'accès à la culture aux personnes handicapées...

Depuis plusieurs années, trois au moins, il a été signalé à l'APF (ou l'ascenseur (ou l'élévateur, on ne savait pas trop...) du cinéma de Gourdon était en panne et que cela empêchait d'accéder au cinéma.

Cette situation est restée sans changement jusqu'à ce qu'un adhérent fasse les premiers contacts avec le gérant du cinéma. Dans le même temps, une adhérente a écrit un courrier au Maire de Gourdon. (ci-joint en encadré)

Cette adhérente a été rappelée par téléphone par la personne chargée du suivi et de l'entretien de l'élévateur, pour lui indiquer que tout allait être fait.

Il reste maintenant à aller sur place pour se rendre compte si le cinéma est accessible. Ensuite, il faudra nous l'indiquer.

Il pourrait y avoir un article dans la presse avec un " carton vert ", par exemple...

Pour l'équipe accessibilité, le Directeur
Yves-Eric Desmoulins

MENUET Zofia

Clancine

46 360 SENAILLAC-LAUZES

05 65 24 56 59

Sénaillac-Lauzes, le 28 Octobre 2008

Madame le Maire,

Je me permets d'attirer votre attention sur la question de l'inaccessibilité du cinéma l'Atalante de Gourdon.

En effet, alors que de larges places de stationnement sont réservées aux personnes à mobilité réduite sur le parking, qu'un accès savamment aménagé par plan incliné permet de contourner les 3 marches extérieures, que l'accès à la caisse du cinéma est de plein pied : l'accès aux salles est, lui, rendu impossible par la présence de 6 ou 7 marches...

Or, depuis bien longtemps, un élévateur a été installé afin de palier à cet obstacle.

Mais il semblerait que pour cause d'un mauvais branchement électrique (c'est la raison qui m'a toujours été donnée depuis quelques années que je pratique ce cinéma), cet élévateur est Hors Service.

Petite précision : je me déplace en fauteuil roulant manuel. Et il est vrai que j'ai eu la " chance ", à chaque fois, de recevoir l'aide d'un tiers : aide qui a consisté à être portée au niveau des salles par un accompagnateur (le plus souvent mon mari) et par l'employé du cinéma (eu demeurant fort sympathique et serviable, mais pour le moins embarrassé par la situation).

Mais ne trouvez vous pas cette obligation d'être assistée contraire à la notion d'autonomie qui est fondamentalement liée à celle de l'accessibilité ?

D'autant que, je le répète, tout est mis en place pour que chaque personne, quelque soit sa mobilité, ait le loisir de pratiquer le cinéma, seule, si elle le désire, ou accompagnée, mais sans que cela soit une obligation.

Autre petite précision : si je me déplaçais en fauteuil roulant électrique, il serait trop lourd de me porter et la " chance " d'être aidée ne pourrait tout bonnement pas m'être donnée.

S'il est exact que l'élévateur n'attend plus que d'être correctement branché pour pouvoir fonctionner, je vous saurai gré de bien vouloir faire intervenir une équipe de maintenance afin de remédier à ce problème.

Espérant que vous aurez à cœur de répondre à ma requête, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

MENUET Zofia

COMMISSIONS COMMUNALES : OU EN EST ON ?

La loi du 11 Février 2005 a imposé la création des commissions communales ou intercommunales Accessibilité - selon certains critères - où doivent siéger les associations des personnes handicapées.

Dans le Lot, seules 3 commissions ont été créées mais ne se réunissent pas. L'APF a nommé des représentants.

Gourdon : seuls les élus municipaux sont membres.

Figeac : pas de réunions depuis 2005.

Communauté de communes Vallée du Lot et du vignoble : pas de réunions.

Neuf autres commissions doivent être créées depuis 3 ans : que font les élus ?

Quel rôle ?

Le rôle de cette commission est de contribuer à la rédaction d'un rapport : le constat de l'état du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Ensuite, cette commission fait des propositions utiles afin d'améliorer l'accessibilité.

Quelle place pour les adhérents APF ?

Ce sont les adhérents qui assistent aux réunions de ces commissions. Ils doivent, grâce à une petite formation dispensée par l'APF, écouter les propositions des services techniques et donner leur avis.

Ensuite, ils font part des difficultés ou des avancées en matière d'accessibilité de leur commune aux membres du Conseil Départemental.

Etre au cœur des débats pour une intégration plus rapide des personnes en situation de handicap dans la société : c'est cela l'enjeu. Alors, n'hésitez pas à nous contacter pour vous informer.

Yves-Eric Desmoulins.

Directeur Délégations du Lot et du Tarn-et-Garonne

Carte des commissions à créer dans le Lot



LA RANDOLINE DANS LE LOT

La Randoline est un véhicule à trois roues tracté par un âne, un poney ou un petit cheval pour la promenade et la randonnée des personnes à mobilité réduite.

Elle est construite en tubes d'acier soudés de diamètre 42 mm, d'une résistance extrême aux chocs et quasiment inusable.

Les deux roues arrière sont des roues à rayons haute résistance



protégées des chocs éventuels par un arceau tubulaire et équipées de freins à disque hydrauliques. Le passager les commande à la main. Leur utilisation est souple et aisée. La roue avant unique, dotée de freins à mâchoires, offre une meilleure pénétration et une bonne maniabilité du véhicule dans les chemins difficiles.

En cas de nécessité, le passager actionne une poignée qui déclenche un dispositif de sécurité. Instantanément la Randoline se sépare alors de l'animal et la roue avant est freinée. Il suffit de réarmer le système pour repartir. Ce dispositif révolutionnaire donne au passager une sécurité 100%.

La partie tubulaire située au-dessus du passager, lui permet de se transférer vers le véhicule depuis son fauteuil roulant et vice et versa. Ce transfert est facilité par des potences réglables à la taille du passager. En outre une assise intermédiaire assure une bonne ergonomie du transfert. La barre de tête de l'arceau écarte d'éventuelles branches basses sur les chemins.

Des assises intermédiaires, situées de chaque côté du siège, facilitent le transfert du passager depuis son fauteuil roulant.

Le coffre à bagages, d'un volume de 250 litres, fermant à clé, contient aisément le bagage de deux personnes en randonnée, y compris le matériel spécifique.

Enfin, un support permet d'accrocher et de transporter, à l'arrière de la Randoline, le fauteuil roulant pliant personnel du passager.

Pour tous renseignements complémentaires ou pour essayer la Randoline, rendez-vous sur le site www.randoline.com ou téléphonez à Josette Chevolleau au 05.65.35.13.66

UNE NOUVELLE DISCIPLINE SPORTIVE A CAHORS

Depuis quelques mois, un nouveau sport a vu le jour à Cahors : le Rugby à XIII Fauteuil.

Ouvert aux hommes et aux femmes de tout âge, il se pratique en fauteuil par des personnes valides et non valides, et bien entendu avec un ballon ovale...

Les règles du jeu sont très proches de celles du Rugby à XIII. Le jeu, réparti en deux mi-temps de 40 mn, se déroule à 5 contre 5, en gymnase à surface dure, en traçant sur le terrain de Hand-Ball quelques lignes spécifiques au rugby, en proportion de celles du terrain réel.



En France, ce sport est né de l'idée de Wally SALVAN, éducateur sportif et Président fondateur du RC Vichy XIII, qui souhaitait rendre accessible la pratique du rugby aux personnes handicapées en fauteuil. Les entraînements ont lieu :

Lundi à 21 h30, salle omnisport, place Bessière à Cahors, Samedi à 10 h, salle des sports à Espère.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jean-Marc Lagarde au 06.09.50.32.18, ou Lionel Alazard au 06.16.72.15.25



Bénévole au sein de l'APF de Cahors pendant de nombreuses années, Muriel BETTIO, rayonnante de joie et de bonheur, a dit oui à Julien PELISSIÉ, devant M. le Maire de Cahors, le 20 Septembre 2008. Une bénédiction nuptiale s'en est suivie à la cathédrale.

Tous les membres de la délégation APF du Lot adressent leurs félicitations aux jeunes époux.



A L B U M P H O T O



Pendant le repas, les échanges entre les adhérents ont resserré les liens existants, ou permis de se connaître. Un diaporama animé et sonore a été présenté pendant le repas par Lionel Alazard. Les séjours à Nice et en Aveyron ont été des temps forts marquants de l'année.

A S S E M B L E E D E P A R T E M E N T A L E

L'après-midi, un questionnaire préparé par le Conseil Départemental a permis de poser des questions aux adhérents présents et de collecter des informations utiles aux travaux des élus.



ALBUM PHOTO

OFFREZ-VOUS UN SOURIRE.....

La vente de fleurs de l'opération Sourire a eu lieu le 19 mai 2008. Antoine De Barros et d'autres bénévoles se sont organisés pour réaliser une bonne opération de ressources et de communication. Merci à eux !



APF PAUSE-CAFE.....



Les adhérents du groupe APF "Pause Café" ont été invités chez Guy Janis, à Tédillac, pour prendre un goûter ensemble. Cela a permis aux uns et aux autres de se retrouver pour discuter, pour découvrir des aménagements réalisés chez les Janis, et surtout cela a donné l'envie à Mme Janis de rejoindre notre groupe.

BLOG APF

Depuis la rentrée de Septembre 2008, deux bénévoles, Bernard Quercy et Jean-Christophe Marsot, ont mis en place sur Internet le Blog de l'APF du Lot.

Un blog est un site web fréquemment mis à jour, constitué par la réunion de notes ou d'articles classés par ordre déchronologique (les plus récents en premiers), agrémentés de photos et de vidéos. L'avantage du blog, par comparaison au site web, réside dans le fait que chaque " visiteur " peut réagir et commenter l'information diffusée. Vous y trouverez tout ce qui concerne la vie de l'APF du Lot.

Alors, n'hésitez pas à visiter notre Blog et à y laisser vos commentaires !

<http://dd46.blogs.apf.asso.fr>

PROGRAMME LOISIRS 2008

7 Mars 2009 : Spectacle Gospel à Toulouse
19 Avril 2009 : Loto à 14 h au foyer Valentré.
23 et 24 Avril 2009: salon Autonomique à Toulouse
20 au 24 Mai 2009 : Voyage en Vendée
7 Juin 2009 : course pédestre à Montfaucon
11 Juin 2009 : comédie musicale " Cléopâtre " à Toulouse

AU SERVICE DES ADHERENTS

Représentation :

Conseil Départemental :

Joséphine COUDERT, Michèle ROCHE,
Martine FEYT, Bernard MONTEIL,
Jean-Louis TEIL

Directeur de la Délégation Départementale :

Yves-Eric DESMOULINS

Administration :

Secrétariat

Sylvie BOUSCARY

Ressources :

Jean-Michel SALMON, Christiane ROUSSILLON,

Tâches administratives :

Jean-Christophe MARSOT, Christiane ROUSSILLON
Muriel BETTIO,
Marcelle RICHEYROLLES
Gisèle ALLAUX

Communication :

Zoom 46 : Colette MARTINOT,

Jean-Christophe MARSOT

Internet : Bernard QUERCY

Comptabilité :

Sylvie BOUSCARY

Action d'Intérêt Collectif et Vie Associative :

Groupe S.E.P. :

Joséphine COUDERT, Joël DECAS,
Françoise FOURASTIE

Loisirs :

Stéphane FEYT, Françoise PONS

Accessibilité :

Isabelle BOULANGUE Bernard QUERCY,
Bernard MONTEIL, Ludovic CANCE

Visites à domicile :

Joël DECAS, Françoise FOURASTIE,
Marcelle RICHEYROLLES

Campagnes sensibilisation

Lionel ALAZARD, Martine FEYT

Correspondants :

Secteur de FIGEAC :

Josette COURSIYOU, Bernard TARAYRE ,
Huguette CAVARROC, Bernard RICHEN,
Michèle ROCHE, Pascal CAMBON
Ludovic CANCE, Chantal PORTE,
Huguette DERUYCK, Suzanne BRU

Secteur de GRAMAT :

Jacques WASMES

Equipe Ecoute et Accueil :

Sylvie BOUSCARY,
Christiane ROUSSILLON,
Jean-Christophe MARSOT

Bulletin d'information

Délégation départementale du LOT

Association des Paralyés de France

Siège national : 7, bd Auguste Blanqui-75 013 Paris

Directeur de la publication. Yves-Eric DESMOULINS

Tirage-400 exemplaires

N° 29

Dépôt légal 1er trimestre 2009